



« Ecole de Musique du May-Sur-Evre »



Centre Exeko, 11 rue du parc, 49122 Le May-sur-Evre, 0613122364, ecoledemusiquedumay@gmail.com

Le CUIVRE de l'Ecole de Musique du May

Conseils Utiles et Informations pour Vivre au Rythme de l'Ecole

Vous trouverez dans ce document les informations utiles pour vivre au rythme de l'école de musique en 6 points :

- Engagements
- Instruments
- Communication
- Sorties (Tenues, concerts, concours, stages)
- Actions
- Annexes

Engagements :

- **Matériels** : Chaque élève doit venir avec son matériel en cours ☺
 - Formation Musicale : Méthode (voir annexe 2), Livret de Théorie, crayon/gomme, classeur, surligneurs
 - Pratiques collectives : Partitions, crayon/gomme, instrument (prêt à jouer)
 - Cours d'instruments : Partitions, Méthode le cas échéant, crayon/gomme, instrument (prêt à jouer)
- Bien que la musique soit un loisir, une présence régulière et le respect des enseignants sont des éléments indispensables au bon fonctionnement du cours et à la cohésion du groupe.
- Il est important de lire les informations que nous vous transmettons (Newsletter, Flash Info, planning) afin d'accompagner votre enfant puis de l'encourager dans son travail personnel. La position de parent n'est pas évidente à gérer car il y a des périodes où l'élève doit être « poussé » pour avancer et d'autres au contraire où l'autonomie et le relâchement vont permettre de mieux aborder un planning hebdomadaire parfois chargé. N'hésitez pas à en parler avec les enseignants.
- **Carte Adhérent** : La municipalité du May-sur-Evre propose un tarif préférentiel aux spectacles de l'Espace Senghor à tous les élèves de l'école (pour cela présenter la carte d'adhérent de l'Ecole de musique remise en début d'année).



« Ecole de Musique du May-Sur-Evre »



Centre Exeko, 11 rue du parc, 49122 Le May-sur-Evre, 0613122364, ecoledemusiquedumay@gmail.com

Instruments :

- Entretien : L'entretien de votre instrument qu'il soit personnel ou non doit être régulier afin d'augmenter sa durée de vie et sa qualité de jeu. Pour cela une fiche vous est transmise en annexe 2 de ce dossier et vous devez vous rapprocher de vos enseignants pour un apprentissage pratique.
- Location : Chaque location implique de remplir et signer le contrat en annexe 3
- Assurance : Nous avons souscrit à une assurance spéciale (Verspieren) pour les instruments de l'école en location permettant de prendre en charge les incidents qui se dérouleront dans les locaux de l'Exeko et lors des événements organisés par l'école de musique. Cette assurance est comprise dans le prix de votre location.

Communication :

- La Communauté What's App : Cette communauté permet aux enseignants et aux parents de communiquer sur des besoins de groupe. Les absences personnelles doivent être envoyées en message privé pour ne pas polluer les téléphones de tout le monde.
- La Newsletter : Elle est diffusée chaque mois par mail et dans les annonces de la communauté What'App. Elle permet de résumer, de prévenir et d'anticiper les différents projets de l'école de musique.
- Le Flash info : Le Flash Info est diffusé au besoin seulement dans les annonces de la communauté What'App. Il permet d'être plus précis sur les événements proches et de répondre aux interrogations des parents de manière collective sur des thématiques particulières. Exemples : Flash Info 1 – Les Actions
- Le site internet : Sur le site, on clique et on trouve : un descriptif des différents cycles (de l'Initiation au 2nd cycle), des informations sur les instruments et les événements vécus à l'école (stages, concerts, concours ...), un fil d'actualité et flashback, des photos dans la galerie illustrant les temps forts



« Ecole de Musique du May-Sur-Evre »



Centre Exeko, 11 rue du parc, 49122 Le May-sur-Evre, 0613122364, ecoledemusiquedumay@gmail.com

- LE DRIVE ECOLE / FAMILLE :

- un échange de fichiers lourds
- une mémoire dans le temps
- une ressource de documents de travail et d'informations diverses

Mon Drive > 01 Drive Ecole Famille ▾

Type ▾ Contacts ▾ Date de modification ▾

Nom ↑

01 Audios des morceaux

02 Photos Vidéos

03 Concours

04 Partitions

05 Formation

https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1FZfZ_3adwEg9W5hPBu3WERSgCsGV_sT8

- Facebook et instagram : actualités et annonces d'événements : concerts, actions réalisées, autres événements à venir... photos et vidéos : illustrations des activités de l'école. Une communauté qui interagit et grandit... de plus en plus d'abonnés !

Sorties :

- Tenues : Pour toutes les sorties de l'école de musique, chaque pratique collective à sa tenue.
 - Initiation et création collective : Bas bleu, tee shirt uni de couleur.
 - Petit orchestre, Percu N'Brass, Orchestre de Percussion : Bas bleu / Polo blanc école / Coupe-vent (prêt BF).
 - Le polo blanc de l'école de musique est acheté à l'école pour 15€/an, lorsqu'il est trop petit, vous avez la possibilité d'échanger s'il est encore en bon état, c'est pourquoi nous vous conseillons de ne porter ce polo que lors des événements de l'école.
 - Pour tous renseignements concernant les polos, contacter Sophie Lefort (0613808593).
- Concerts et sorties diverses : Nous essayons de donner en début d'année toutes les dates de sorties et de concerts afin que vous puissiez vous organiser au mieux dans le planning en annexe 5. Chaque sortie est détaillée dans les Newsletter, nous avons régulièrement besoin d'accompagnateurs.
- Concours : Ces concours sont toujours une étape importante pour les musiciens, cela leur permet de valider un niveau d'instrument et de formation musicale dans un état d'esprit convivial et bienveillant. Ce sont des concours facultatifs même si nous aimons encourager nos jeunes à y participer. Ils sont organisés par la Fédération Sportive et Culturelle de France



« Ecole de Musique du May-Sur-Evre »



Centre Exeko, 11 rue du parc, 49122 Le May-sur-Evre, 0613122364, ecoledemusiquedumay@gmail.com

(FSCF), vous pourrez retrouver des informations plus précises en annexe 4. Vos enfants ont accès aux partitions fin décembre ou début janvier, puis ils doivent s'engager ou non dans l'aventure avant fin janvier.

- **Stages :** Les stages sont des moments importants pour la cohésion de groupe. La présence de votre enfant y est importante. Tous les stages des petites vacances sont gratuits car ils sont en parti payés par les bénéfices des actions. Les stages des vacances d'été sont payants (entre 20€ et 25€ la journée selon les projets). Pour les dates, veuillez vous référer au planning annuel.

Actions :

Les actions menées par les parents d'élèves de l'école sont nécessaires pour financer certains projets ou réduire le coût demandé aux familles. Quelques exemples : stages des petites vacances, séjour à la mer, sortie galerie sonore, concerts artistes, bus pour les concours individuels...

Quelques actions sont récurrentes dans la vie de l'école :

- **Jus de pomme :** Fabriqué chaque année par les parents et les élèves qui le souhaitent, dans une ambiance conviviale, confection de 1500 litres en moyenne (un samedi après-midi en octobre-novembre).
- **Z'Eclectiques:** Cuire frites et saucisses au festival des ZECS, à Chemillé avec accès aux concerts (1er week-end de novembre)
- **Ventes diverses :** brioches, gâteaux... organisée dans l'année, n'hésitez pas à diffuser les bons de commande autour de vous !

Annexes :

- 1- Fiche de location de méthode de Formation Musicale
- 2- Fiche d'entretien d'instrument
- 3- Fiche de location d'instrument
- 4- Les concours individuels c'est quoi ?
- 5- Calendrier et organigramme
- 6- Equipe pédagogique et Bureau
- 7- Fiche d'inscription



Annexe 1 : Fiche de location de méthode de FM

Les cours de Formation Musicale nécessitant une méthode actualisée, le bureau de l'école de musique a fait le choix de commander directement les fascicules et de vous proposer 2 options à partir du volume 2 (groupe 3). Le volume 1 doit être acheté car il y a des éléments à compléter sur le livret.

OPTION A :

Vous faites le choix d'acquérir la méthode, celle-ci vous est facturée 20€ TTC (Chèque à l'ordre de l'Ecole de musique).

OPTION B :

Vous faites le choix d'emprunter gratuitement la méthode pour l'année musicale. Dans ce cas ;

- Vous vous engagez à couvrir le fascicule.
- Un chèque de caution de 20€ vous sera demandé (qui ne sera encaissé en fin d'année musicale que si la méthode est abîmée).
- Les annotations, si besoin, devront se faire uniquement au crayon de bois et devront être gommées en fin d'année.
- La méthode sera à rendre, impérativement, au dernier cours de formation musicale en juin prochain.

Merci de compléter le coupon ci-dessous et de le transmettre à Olivier au prochain cours de formation musicale.

Musicalement,

Le bureau de l'école de musique

METHODE DE FORMATION MUSICALE

M. / Mme..... Parent(s) de.....

Choisissent (Cocher l'option choisie) :

L'option A et verse(nt) un chèque de 20€ à l'école de musique.

L'option B et verse(nt) un chèque de caution de 20€ à l'école de musique, et acceptent de respecter les conditions de l'option B mentionnées ci-dessus (Couvrir le livre, annoter uniquement au crayon de bois...).

Signatures ;



Annexe 2 : Fiche d'entretien trompette/cornet

Voici quelques règles d'entretien pour les cuivres, les appliquer, c'est prolonger l'état de son instrument.

- Emboîtez votre embouchure dans son emplacement sans taper dessus et démontez-la toujours après avoir joué.
- Soufflez toujours dans votre instrument pour éliminer l'eau qui est contenue dedans. Vous pouvez également coincer un papier absorbant sous la clé d'eau avant de ranger votre instrument (cela préserve le tampon).
- Afin de conserver le verni en bon état, il est conseillé de bien essuyer votre instrument avec un chiffon doux. De temps en temps, passez votre chiffon doux avec un spray de nettoyage pour verni. Pour les instruments argentés, essuyez-les avec un chiffon spécial argenture.
- Si vous jouez quotidiennement, une fois par semaine, huilez les pistons avec de l'huile spécifique pour pistons. Démontez les coulisses mobiles, enlevez les restes de vieille graisse et remettez-en à nouveau. Utilisez de la graisse à coulisses pour trompette. Nettoyez l'embouchure à l'aide d'un écouvillon spécial de forme conique (kit d'entretien). Utilisez de l'eau et un détergent (savon ou liquide vaisselle) et frottez énergiquement jusqu'à ce que l'intérieur de la queue d'embouchure apparaisse brillante quand on regarde à travers. Pour les trompettes, enlevez la coulisse d'accord et nettoyez la branche d'embouchure comme ci-dessus mais avec un écouvillon cylindrique du diamètre approprié. Tenir l'embouchure et la branche propres assure la justesse de votre instrument.
- Si votre instrument n'est pas utilisé pendant plusieurs mois, le plus sûr est de le ranger après l'avoir entièrement démonté : ainsi plus de risque d'avoir une coulisse bloquée ou un piston grippé.



Pour information, l'école de musique vend de l'huile pour entretenir les instruments, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Olivier.

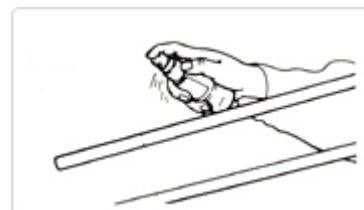


Annexe 2 bis : Fiche d'entretien trombone

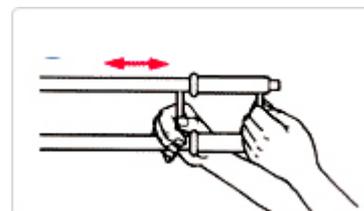
Préparation de la coulisse

1. Essuyez toute contamination ou matière étrangère de la coulisse intérieure.
2. Appliquez une petite quantité de crème (ou huile) de coulisse dans la zone au diamètre plus grand de la coulisse intérieure.

3. Après l'application de la crème de coulisse, vaporisez-la abondamment avec un spray d'eau.



4. Insérez la coulisse intérieure dans la coulisse extérieure et faites-la glisser plusieurs fois pour répartir complètement la crème de coulisse. Si de l'huile de coulisse a été utilisée, il suffit de la vaporiser avec un spray d'eau.

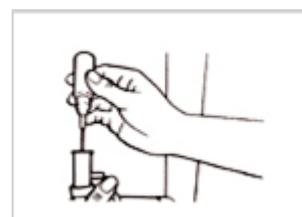


Note : le mouvement de glissement dépend de la quantité de crème de coulisse appliquée. Souvenez-vous de la quantité nécessaire pour obtenir un glissement fluide.

Huilage de la vanne tournante

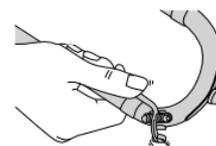
Injectez de l'huile de rotor dans la vanne tournante par l'intermédiaire du récepteur de coulisse.

Note : Faites attention à ne pas mettre d'huile de rotor à l'intérieur du récepteur de coulisse, sous peine de faire entrer des impuretés ou des débris dans la vanne tournante qui réduisent la qualité du mouvement.



Entretien de la coulisse

1. Videz la coulisse de toute humidité à l'aide de la clé d'eau.

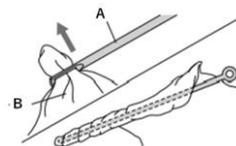


2. Essuyez tout résidu de crème (ou d'huile) de coulisse et l'humidité des surfaces de la coulisse intérieure avec une gaze.





3. Nettoyez l'intérieur des coulisses avec la gaze (B) enveloppée autour d'un écouvillon d'entretien (A) afin qu'aucune zone métallique ne soit exposée. Tenez fermement la gaze pour l'empêcher de glisser de l'écouvillon d'entretien. Agrippez les barrettes de coulisse pendant le nettoyage.



Entretien de la surface

Utilisez un chiffon de polissage pour essuyer la poussière ou les traces de doigts.

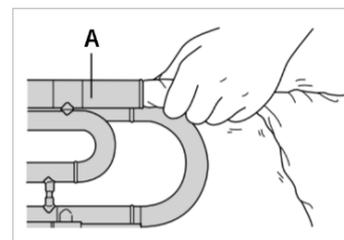
Entretien de la coulisse d'accord

1. Essuyez la contamination des surfaces de la coulisse d'accord intérieure (A) avec de la gaze.



2. Utilisez un écouvillon d'entretien enveloppé d'une gaze pour essuyer toute contamination de la coulisse d'accord intérieure et de l'intérieur de la coulisse extérieure.

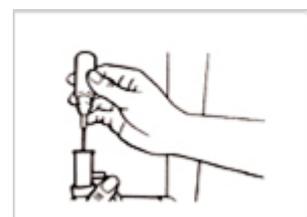
A : Corps de coulisse d'accord extérieure



3. Appliquez une petite quantité de graisse de coulisse à la surface de coulisse intérieure.
4. Faites glisser la coulisse d'accord d'avant en arrière plusieurs fois pour vous assurer que la graisse soit correctement étalée.

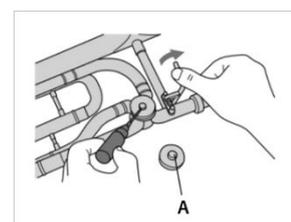
Entretien de la vanne tournante

1. Appliquez de l'huile de rotor au récepteur de coulisse par l'intermédiaire de la vanne tournante.
Note : Faites attention à ne pas mettre d'huile de rotor à l'intérieur du récepteur de coulisse, sous peine de faire entrer des impuretés ou des débris dans la vanne tournante qui réduisent la qualité du mouvement.



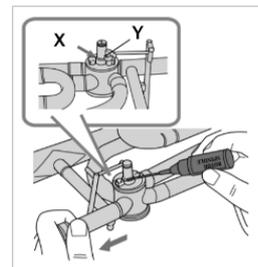
2. Retirez le capuchon de la vanne tournante et appliquez une petite quantité d'huile d'axe de rotor au centre de la vanne tournante et à la zone qui supporte l'axe.

A : Capuchon de vanne tournante



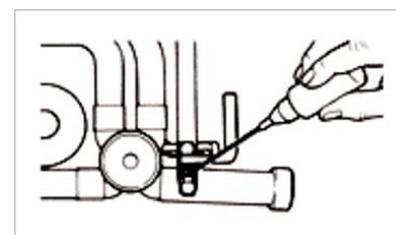


3. Appliquez également une petite quantité d'huile d'axe de rotor à l'axe et au roulement de la vanne tournante. Une fois l'application de l'huile terminée, resserrez le capuchon et actionnez le levier plusieurs fois pour assurer une bonne pénétration de l'huile.
Note : La vanne tournante est fabriquée avec des tolérances de précision. Un démontage négligent de la vanne peut empêcher son bon fonctionnement.



X : Application de l'huile Y : Roulement d'axe

4. Appliquez une petite quantité d'huile de levier sur la zone de roulement du pivot du levier.



Entretien de l'embouchure

Nettoyez l'embouchure en faisant tremper une brosse d'embouchure dans du savon à laiton et une solution d'eau (1 part de savon à laiton pour 10 à 15 parts d'eau chaude entre 30 et 40 °C) et en faisant glisser la brosse dans le tube. Rincez ensuite à l'eau claire.

Comment attacher la chaîne de la vanne tournante

Le processus d'attache et de réglage de la chaîne de la vanne tournante peut être compliqué pour les débutants.

Faites réaliser cette étape par un expert des cuivres.

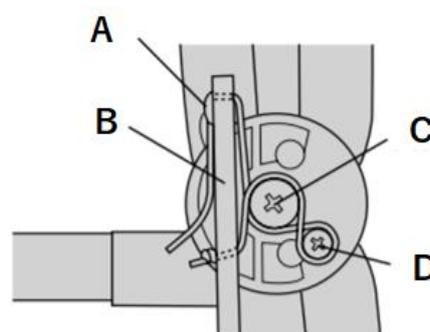
Enveloppez la chaîne comme illustré et attachez-la avec la vis de blocage de chaîne. Ensuite, utilisez la vis de blocage de chaîne D pour régler la position du levier.

A : Vis de blocage de chaîne A

B : Tige de liaison de levier

C : Vis de roulement d'axe

D : Vis de blocage de chaîne D



Note : Afin de garantir un confort de jeu permanent, l'instrument doit également être régulièrement nettoyé et inspecté par un technicien de réparation.



Annexe 3 : Contrat de location d'instrument

a) Conditions Générales

La location de l'instrument s'élève à 70 € de septembre 2025 à juin 2026.

En cas de sinistre, les frais de réparation seront à la charge des parents sauf si le sinistre entre dans le cadre de l'assurance Verspieren de l'école. La révision annuelle est prise en charge par l'école chaque année et est obligatoire. L'instrument doit être rendu le dernier jour du stage Juillet à l'EXEKO. L'attributaire devra effectuer l'entretien normal de l'instrument (voir feuilles annexes) durant toute la durée de la location.

b) Assurance personnelle

L'instrument, qui reste la propriété de l'école de musique, en cas de perte, vol ou détérioration, devra être couvert par un contrat d'assurance souscrit par le demandeur à une compagnie de son choix.

c) Assurance Verspieren

Pour plus d'information sur les conditions générales de l'assurance souscrit par l'école pour les instruments en location, vous pouvez visiter ce site : <https://musique.verspieren.com/>

d) Durée de la location

La durée de la location est limitée à une année scolaire. Toutefois en cas de nécessité sur demande du responsable légal, et après avis favorable du professeur, cette durée pourra être prolongée.

e) Instrument :

Type : Modèle/N°série : Remarque :

Je soussigné(e)----- accepte la prise en compte de l'instrument cité ci-dessus et déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions de la location.

Fait en deux exemplaires.

Au May Sur Evre le -----

Pour L'école de musique

L'Emprunteur



Annexe 4 : Les concours individuels c'est quoi ?



LES EVALUATIONS INDIVIDUELLES

Ce document a pour objectif de vous présenter le contenu des épreuves des examens individuels de la FSCF.

Le parcours de formation de notre fédération, se répartit en 3 cycles :

✓ Cycle 1 composé de 4 niveaux

✓ Cycle 2 composé de 4 niveaux

✓ Cycle 3 composé de 2 niveaux

Nouveauté 2021-2022

Nouveauté 2021-2022

Chaque niveau comprend 4 épreuves :

- Une œuvre imposée
- Une œuvre au choix (sauf cas particulier stipulé dans le programme)
- Un déchiffrage
- Une épreuve de formation musicale

Les œuvres imposées font l'objet d'une programmation annuelle établie et diffusée par la commission nationale, consultable sur le site internet fscf.asso.fr

Ces 2 épreuves sont fournies par la commission nationale

Le candidat aura une appréciation par épreuve (*Passable, Assez bien, Bien et Très bien*)

Les candidats ayant obtenu au moins les appréciations figurant dans le tableau ci-contre valideront leur niveau.

Nota : Ceci est valable uniquement pour les cycles 1 et 2

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Nicolas Gaudin au 06.61.34.46.52 ou par mail (nicogaudin@hotmail.fr)

Appréciations par épreuve	Prix Décernés
4 TB	Excellence couronnée
3 TB + 1 B	Excellence
3 TB + 1 AB	Honneur mention Très Bien
2 Tb + 2 B	
2 TB + 1 B + 1 AB	Honneur mention Bien
1 TB + 3 B	
2 TB + 2 AB	
1 TB + 2 B + 1 AB	Honneur
4 B	
TB = Très Bien, B = Bien, AB = Assez Bien	

RAPPEL DES EPREUVES DE FORMATION MUSICALE

Ecrit

- ✓ Dictée mélodique
- ✓ Dictée rythmique
- ✓ Analyse

Oral

- ✓ Lecture de notes
- ✓ Lecture rythmique
- ✓ Chant (intonation)



Pour les épreuves orales, le candidat aura un temps de préparation :

✓ 5 min pour les niveaux *CIN1* et *CIN2*

✓ 10 min pour les niveaux *CIN3*, *Fin de cycle 1*, *C2N1* et *C2N2*

✓ 15 min pour les niveaux *C2N3*, *Fin de cycle 2* et le *diplôme régional* ✓ 20 min pour le *diplôme national*

Remarques sur les épreuves

Dictée mélodique

- *CIN1* et *CIN2* : Reconnaissance mélodique entre 2 cellules
- *CIN3* : 1^{ère} note de chaque cellule donnée.
- Dictée à partie manquante possible à partir du *CIN3*
- Pour la fin de cycle 1, possibilité d'associer rythme et notes (rythme très simple)

La dictée mélodique comportera des intervalles et tonalités plus simples que pour la lecture de notes



Annexe 6 : Equipe pédagogique et bureau

1) Le Bureau de l'association

- Président : Jérémie BOUCHET
- Vice- Présidente : Emilie BUCHER
- Trésorière : Sophie PINEAU
- Vice-Trésorier : Caroline NUGIER
- Secrétaire : Christelle CHUPIN
- Vice-secrétaire : Albane BABIN
- Membres: Nathalie HUMEAU, Emilie GABORIAU, Céline MICHENAUD, Sophie LEFORT, Eddy GAUTIER, Michel BARRE, Olivier CABAN et Adrien BARDEAU

2) L'équipe pédagogique

- Directeur : Olivier Caban - 0613122364
- Professeurs de Percussions : Sophia Hennouni - 0651751705, Hugo Vincent - 0637205155, Clément Ouvrard - 0606447465, Candy Dupuis - 0602364164
- Professeurs de Cuivres : Simon Fonteneau - 0783314073, Lucie Gourdon - 0659209424, Gregory Leblond - 0674193598, Noé Aigrault - 0613426591 et Julien Bouteiller - 0642378635
- Professeurs de Formation Musicale : Olivier Caban, Adeline Zin - 0633134947
- Pratiques collectives : Olivier Caban, Valentin Bellot - 0618787228, Simon Fonteneau
- Formateurs bénévoles : Thiméa Gourdon, Marilou Olivier, Chloé Chauveau, Evan Barré et Gaspard Poulain



Annexe 7 : Fiche d'inscription 2025/2026

Charte d'engagement parental

La musique, au-delà d'être un loisir, est aussi un apprentissage. Nous vous remercions, vous, parents, d'accompagner votre enfant à s'épanouir pleinement dans cette activité en l'encourageant dans les exercices musicaux qui peuvent lui être donnés à la maison.

Par ailleurs, en inscrivant votre enfant à l'Ecole de musique, vous vous engagez :

- A une présence la plus régulière possible de votre enfant aux cours.
- A prévenir le professeur en cas d'absence.
- A être vigilant aux messages transmis (Newsletter mensuelle, WhatsApp...) par l'école.

Merci d'avance !

Autorisation de sortie

Je soussigné..... père, mère, tuteur, détenteur(trice) de l'autorité parentale et du droit de garde,

autorise n'autorise pas

Mon enfant : Nom :..... Prénom :

A rentrer seul à son domicile. Je reconnais avoir été informé(e) que mon enfant sera sous mon entière responsabilité lors de son retour à son domicile.

Fait à le pour l'année musicale.

Signature du responsable légal :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Ecole de musique du May sur Evre, dans le but de communiquer avec la famille. Elles sont conservées pendant deux ans et sont destinées aux différentes déclarations lors de concours notamment. Conformément à la Loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'école de musique.



« Ecole de Musique du May-Sur-Evre »



Centre Exeko, 11 rue du parc, 49122 Le May-sur-Evre, 0613122364, ecoledemusiquedumay@gmail.com

Autorisation Parentale ou Tutorale de droit à l'image 2025/2026

Je soussigné Mme, Melle, Mr (Nom, Prénom)

Parent / tuteur de : Nom:..... Prénom :Sexe : M / F

Né(e) le : à

Elève de l'école de musique du May Sur Evre,

Autorise

Refuse

- que mon enfant mineur puisse être pris(e) en photo et/ou filmé lors de manifestations organisées par l'association.

- d'utiliser ces mêmes images et/ou vidéos à des fins de communication (affiches, articles presse et magazine, DVD, site internet, réseaux sociaux de l'Ecole de musique), en application de l'article 9 du code civil.

Fait à, le

Signature du responsable légal :

Délégation de pouvoir en cas d'urgence, lors des stages de musique

Je soussigné.....autorise M. Olivier CABAN, Directeur de l'Ecole de musique, à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions de transports, d'hospitalisation si besoin était.

Cette autorisation vaut uniquement en cas d'impossibilité de me joindre.

Fait à le pour l'année musicale.

Signature du responsable légal :

Mon enfant a un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) lié à un problème de santé ou allergies

(alimentaires ou non) : Oui Non

Si oui, merci de préciser l'allergie ou le problème de santé ;

Merci de signaler tout changement par écrit à ; ecoledemusiquedumay@gmail.com